

LA CHASSE EN FORÊT DE BARBEAU (2020-2021)

6 VENDREDIS DU 23 OCTOBRE AU 19 FÉVRIER

À QUOI SERT LA CHASSE ?

Faute de prédateurs naturels, le gibier se développe, met en péril le renouvellement de la forêt, cause des dégâts dans les cultures riveraines et peut provoquer des accidents de la route. Seule une chasse raisonnée et bien encadrée permet de réguler la grande faune.

PRUDENCE, ACTION DE CHASSE

EN AUTOMNE ET EN HIVER, CHASSEURS, PROMENEURS, RANDONNEURS, CAVALIERS ET CYCLISTES PARTAGENT LE MÊME TERRITOIRE. AFIN QUE TOUS LES USAGERS PUISSENT EXERCER LEURS ACTIVITÉS, IL EST DEMANDÉ À CHACUN D'ÊTRE VIGILANT ET ATTENTIF À LA SIGNALÉTIQUE EN PLACE.

CALENDRIER 2020-2021

OCTOBRE	: 23
NOVEMBRE	: 20
DÉCEMBRE	: 18
JANVIER	: 15
FÉVRIER	: 5 ET 19

UNE CHASSE ENCADRÉE

CHAQUE ANNÉE, UN PLAN DE CHASSE, VALIDÉ PAR LE PRÉFET, DÉFINIT LE NOMBRE D'ANIMAUX À PRÉLEVER (CHEVREUILS, GRANDS CERVIDÉS). LES POPULATIONS D'ANIMAUX SONT ÉVALUÉES PAR LES FORESTIERS QUI VEILLENT À L'ÉQUILIBRE « FORÊT-GIBIER ».



Office National des Forêts

www.onf.fr